

**DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES**

COMPTE RENDU POUR 1961

Imprimerie Vaudoise Lausanne

1962

Table des matières

- I. Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique (p. 5).
- II. Conférence intercantonale des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne (p. 6).
- III. Enseignement primaire : Ecoles primaires (p. 8). — Allocations et subsides divers (p. 8). — Bâtiments scolaires (p. 9). — Nos écoles en 1961 (p. 10). — Surveillance des écoles (p. 12). — Fréquentation des écoles (p. 12). — Hygiène (p. 13). — Classes supérieures (p. 13). — Classes enfantines et semi-enfantines (p. 14). — Classes de développement (p. 15). — Travaux à l'aiguille (p. 15). — Education physique (p. 17). — Classes d'orientation professionnelle (p. 17). — Classes ménagères (p. 18). — Office cantonal d'orientation professionnelle (p. 19). — Centrale de documentation scolaire (p. 21). — Institut des sourds de Moudon (p. 22). — Commission cantonale vaudoise du cinéma scolaire (p. 23). — Ecoles non officielles et enseignement privé (p. 23).
- IV. Fournitures scolaires (p. 24).
- V. Enseignement secondaire : Corps enseignant (p. 26). — Elèves (p. 31). — Enseignement (p. 39). — Bâtiments (p. 40). — Ecolages, dispenses et bourses d'études (p. 41). — Enseignement privé (p. 42). — Sport-Toto (p. 42).
- VI. Service de l'enseignement supérieur et des cultes : Personnel du service (p. 44). — Activité du service (p. 44). — Fonds cantonal des arts et des lettres (p. 44). — Fonds cantonal des études supérieures (p. 45). — Université (p. 45). — Chronique des facultés et écoles qui s'y rattachent (p. 47). — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (p. 53). — Bibliothèque cantonale et universitaire (p. 56). — Bibliothèque pour tous (p. 62). — Archives cantonales vaudoises (p. 63). — Musée cantonal des beaux-arts (p. 65). — Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (p. 67). — Musée romain d'Avenches (p. 69). — Cabinet des médailles (p. 72). — Musée de botanique (p. 73). — Jardins botaniques (p. 74). — Musée géologique (p. 76). — Musée zoologique (p. 77). — Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué (p. 79). — Eglises (p. 81).
- VII. Justification des diminutions de recettes et des excédents de dépenses (p. 84).

VI. Service de l'enseignement supérieur et des cultes

Personnel du service

Rappelons que, selon l'arrêté d'organisation des départements, le personnel du service de l'enseignement supérieur et des cultes se compose : d'un chef de service, d'un premier secrétaire, d'un secrétaire, de deux employés de secrétariat.

De ce personnel, M. Paul Bron, secrétaire, a donné sa démission pour le 31 décembre 1961. Il quitte le Département après une activité de dix-huit ans comme sous-secrétaire tout d'abord, puis comme secrétaire, pour occuper un emploi dans l'industrie privée. Il a été apprécié pour le travail qu'il a fait au Département de l'instruction publique et des cultes, plus particulièrement dans le domaine de la comptabilité. Sa démission a été acceptée par le Conseil d'Etat avec remerciements pour les services rendus. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a désigné M. Charles Liechti, précédemment sous-secrétaire à l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie. Cette désignation a été accompagnée d'une promotion en qualité de secrétaire.

M. Jean-Marc Gallay, premier secrétaire, a fêté en avril 1961 ses quarante ans d'activité au Département de l'instruction publique et des cultes. Durant cette longue carrière dans l'administration, il s'est fait apprécier par sa ponctualité et par la qualité de son travail. Le Département, et plus particulièrement le Service de l'enseignement supérieur et des cultes, a tenu, au cours d'une petite manifestation, à lui témoigner sa sincère reconnaissance.

Le personnel du service de l'enseignement supérieur et des cultes a été renforcé, durant certaines périodes de l'année, par des aides temporaires. Il s'agissait de faire face à une activité toujours plus accrue.

Activité du service

L'activité du service de l'enseignement supérieur et des cultes découle de ses relations avec toutes les institutions qui en dépendent et dont on trouvera les rapports particuliers plus loin. Soulignons cependant les affaires relatives au :

Fonds cantonal des arts et des lettres

La commission consultative de ce fonds a proposé au Département d'accorder des subsides en 1961 pour un montant de 305 348 francs. De

nombreux artistes du canton (peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens, orchestres, sociétés chorales, etc.) en ont bénéficié. Conformément aux décisions du Grand Conseil vaudois, une somme de 100 000 francs a été versée par le Fonds cantonal des arts et des lettres au Fonds du théâtre en Suisse romande.

Le service de l'enseignement supérieur et des cultes s'est vu confier, durant l'année 1961, une nouvelle activité, celle de verser les bourses accordées par le :

Fonds cantonal des études supérieures

Une commission, composée du président de la société académique vaudoise comme président, de trois professeurs à l'Université, de trois représentants des étudiants et du chef du service de l'enseignement supérieur et des cultes, a examiné 169 demandes de bourses.

Ces bourses sont accordées, rappelons-le, aux étudiants suisses dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud et elles sont destinées à faciliter les études à l'Université de Lausanne à des étudiants qui ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour faire face à ces études. Les bourses accordées en 1961 s'élèvent à 201 197 francs. De ce montant, une somme de 83 457 francs sera remboursée par les bénéficiaires dès la fin de leurs études.

Le service de l'enseignement supérieur a continué, comme par le passé, à accorder des dispenses provisoires de finances de cours et des prêts d'honneur.

Etant donné l'introduction du Fonds cantonal des études supérieures, ces dispenses et prêts d'honneur sont en nette diminution. 137 étudiants ont bénéficié, en 1961, de dispenses provisoires de finances de cours et 35 étudiants ont reçu des prêts d'honneur pour un montant de près de 20 000 francs.

Université

Deuils. — Au cours de cette année, l'Université a eu le chagrin de perdre : le 21 novembre 1960, M. Arthur Maillefer, professeur honoraire, ancien professeur de botanique ; le 12 décembre, M. Hans Gaschen, chargé de cours de parasitologie, et en juin 1961, M. Antoine Dumas, professeur honoraire, ancien professeur à l'EPUL.

Nouveaux professeurs honoraires. — Dans sa séance du 28 octobre 1960, le Conseil d'Etat a nommé MM. Henri Goldstein, ancien professeur à la Faculté des sciences, et Hans Steck, ancien professeur à la Faculté de médecine, en qualité de professeurs honoraires.

Statistique du corps professoral. — A la fin de l'année 1960-61, l'Université comptait 40 professeurs honoraires, 57 professeurs ordinaires, 60 professeurs extraordinaires, 9 professeurs associés, 48 chargés de cours, 38 privat docents et 7 lecteurs.

Administration générale. — Le Sénat a tenu trois séances ordinaires. La Commission universitaire s'est réunie treize fois. Parmi les nombreux problèmes qui ont retenu son attention, il convient de mentionner ceux de l'aide fédérale, de la coordination avec les Universités romandes, de la réforme administrative et de la revalorisation des traitements. Elle s'est interrogée en outre sur les problèmes que pose l'administration générale elle-même. L'insuffisance en nombre et en grandeur des auditoires et des laboratoires, déjà dénoncée à maintes reprises, demeure pour les autorités universitaires leur premier et constant souci. Et c'est avec angoisse qu'elles constatent l'imminence du moment où les expédients auxquels il a fallu recourir auront définitivement épuisé leur pauvre vertu.

L'Université a publié le 22^e fascicule de la série « Publications de l'Université ». *Installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de recteur pour 1960-62*, le septième fascicule de la série « Etudes et Documents », *Pareto, le savant et l'homme*, de G.-H. Bousquet, professeur à la Faculté de droit d'Alger, et le *rapport annuel 1959-60*.

Distinctions. — M. le professeur Roger Secrétan a reçu, en juin, le doctorat honoris causa de l'Université de Genève; la médaille d'or de l'Université libre de Bruxelles lui a en outre été décernée, de même qu'à MM. Henri Onde et Albert Masnata. M. le professeur Pierre Jaccard a reçu le prix Fabien de l'Académie française, M. le professeur Paul-Émile Pilet la médaille de bronze de l'Université de Liège, et M. Henri Perrochon, privat docent, le Grand-Prix de la critique de Bordeaux. A l'occasion de ses 70 ans, M. le professeur Jules Chuard a été décoré de l'Ordre de la couronne de chêne du Luxembourg, et M. Nicolas Oulianoff, professeur honoraire, pour ses 80 ans, a été élu vice-président de la Société géologique de France. D'autres professeurs ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations étrangères ou encore honorés d'autre façon.

Doctorats honoris causa. — Sur proposition de la Faculté des lettres, l'Université a conféré, le 7 mars, en séance publique du Sénat, le doctorat honoris causa à M. Frank Martin, compositeur.

A l'occasion du 50^e anniversaire de l'École des HEC, et sur proposition de celle-ci, l'Université a conféré, le 24 juin, le doctorat ès sciences commerciales et économiques honoris causa à MM. Henri Bobst, Heinrich Homberger, René Moriggia et Rodolphe Rubattel.

Manifestations universitaires. — La cérémonie d'installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de recteur pour 1960-62 a eu lieu le 10 novembre 1961.

L'École des HEC a fêté solennellement, le 24 juin, son 50^e anniversaire.

Visites. — L'Université a reçu, le 19 juin, sept membres de la Royal Society, invités en Suisse par la Fondation Pro Helvetia.

Etudiants. — Au semestre d'hiver 1960-61, l'Université et l'EPUL comptaient 2610 étudiants réguliers (dont 1223 étrangers) et 205 auditeurs, soit 181 étudiants et 12 auditeurs de plus que l'hiver précédent; au semestre d'été 1961, 2046 étudiants réguliers (dont 1149 étrangers) et 141 auditeurs, soit 165 étudiants de plus et 4 auditeurs de moins que l'été précédent.

L'Union des étudiants lausannois a été présidée par M. François Carrard jusqu'en juillet 1961, puis par M. Jean-Luc Perret.

L'Université a offert 7 bourses à des étudiants étrangers: 3 à des Français, une à un Allemand, 2 à des Autrichiens et une à un Américain.

Le Fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué 8 subsides pour un montant total de 6000 francs.

Prix et concours. — Le 16 mars, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné treize prix (onze prix de fondation, un prix de Faculté et un prix de concours) pour un montant total de 7330 francs.

Chronique des facultés et écoles qui s'y rattachent

Faculté de théologie. — M. le professeur Edmond Grin a donné douze leçons d'éthique chrétienne à la Faculté de théologie protestante de Lisbonne; il a fait, à Göttingue, une conférence sur Alexandre Vinet et a présidé, à cette occasion, un séminaire d'orientation sur les tendances actuelles de la théologie systématique en Suisse romande; M. le professeur Henri Meylan a parlé, à l'Université d'Orléans, de Théodore de Bèze, et a présenté une communication au colloque d'historiens des Vallées vaudoises. M. le professeur Carl Keller a assisté à la rencontre annuelle des professeurs de théologie de langue française, à Bièvres près Paris, et a représenté la Faculté à Rüslikon, à l'installation du nouveau président du « Baptist Theological Seminary ».

Deux nouveaux volumes des « Publications de la Faculté de théologie » ont paru: de M. le professeur Charles Masson: « Vers les sources d'eau vive — études d'exégèse et de théologie du Nouveau Testament » et « Quatre sermons inédits de Pierre Viret », choisis par M. le professeur Henri Meylan.

La Faculté a accueilli un boursier allemand et un pasteur malgache.

Faculté de droit. — M. Pierre Pétermann, chargé de cours de droit des assurances, a cessé son enseignement, ayant atteint la limite d'âge. M. le professeur Philippe Meylan a donné un cours à l'Institut de droit romain de l'Université de Paris; M. le professeur Roger Secrétan a fait deux conférences à l'Université libre de Bruxelles et une à l'Université de Dijon, dans le cadre des échanges existant avec ces deux Hautes Ecoles. M. le professeur François Gilliard a donné des leçons à la Faculté internationale de droit comparé de Luxembourg, de même que M. le professeur Karl Neumayer, qui a également prononcé des conférences à la Faculté de droit de Madrid; M. le professeur Paul Piotet a fait une leçon à l'Université de

Strasbourg ; M. le Doyen Georges Perrin a participé aux journées internationales en l'honneur de Carré de Malberg, à Strasbourg également.

Un poste d'assistant a été créé pour la chaire de M. le professeur Roger Secrétan, confié à M. Baptiste Rusconi, avocat.

Ecole des sciences sociales et politiques. — M. Paul-Louis Pelet a été nommé professeur extraordinaire d'histoire diplomatique. En congé pendant le semestre d'été, M. le professeur Jean-Charles Biaudet a été remplacé dans son enseignement par M. Roland Ruffieux, professeur à l'Université de Fribourg. M. Albert Masnata, chargé de cours, a donné des leçons à l'Université libre de Bruxelles.

M. Alexandre Bendel a remplacé M. André Favière dans les fonctions d'assistant de l'Ecole et M. Adalbert Korff a été nommé au poste nouveau d'assistant pour la chaire de science politique.

Ecole des hautes études commerciales. — Ayant atteint la limite d'âge, MM. les professeurs Jules Chuard et Charlie Jéquier cessent leur enseignement à la fin de cette année ; pour les remplacer, le Conseil d'Etat a fait appel à MM. les professeurs Philippe Chuard pour les mathématiques financières et la technique des assurances, et Jean-Pierre Imhof, rattaché à la Faculté des sciences, pour le calcul des probabilités. M. le professeur Jules Chuard conserve la direction de l'Ecole au début de l'année 1961-62, jusqu'à la désignation de son remplaçant.

L'Ecole a fêté, du 22 au 24 juin, le 50^e anniversaire de sa création : cinq conférences, une cérémonie solennelle à l'Aula, avec collation de quatre doctorats honoris causa, et diverses réjouissances ont marqué cet événement.

A la suite d'une réorganisation des secrétariats, M^{lle} Gisèle Mermoud a quitté le secrétariat de l'Ecole pour prendre celui de l'Ecole de français moderne, détaché de la Faculté des lettres ; elle sera remplacée par M^{lle} Josette Hemmeler, licenciée ès sciences politiques.

Institut de police scientifique et de criminologie. — M. le professeur Robert Flatt a remplacé M. le professeur Henri Goldstein en qualité de représentant de la Faculté des sciences à la Délégation de l'Institut. M. le professeur Marc-Henri Thélin a repris de M. Charles Gilliéron, qui désirait en être déchargé, le cours de pénologie.

M. Mathyer, chef de travaux, donne, dès cette année, un cours de privat docent au semestre d'été.

M. le professeur Marc Bischoff a représenté la Confédération à Copenhague, à la Conférence internationale sur le faux-monnayage.

Faculté de médecine. — M. Claude Verdan, chargé de cours, a été promu au titre de professeur associé ; MM. Daniel Gardiol et Roger Mosimann ont été autorisés à enseigner en qualité de privat docents.

Faculté des lettres. — M. le professeur Jean Leymarie, nommé professeur ordinaire à l'Université de Genève, renonce à son enseignement de

l'histoire de l'art à Lausanne dès le 15 octobre 1961. M. le professeur Paul Aebischer, au bénéfice d'un congé, a été remplacé par MM. Charles Roth et Maurice Bossard ; M. le professeur Roland Ruffieux, de Fribourg, a remplacé, au semestre d'été, M. le professeur Jean-Charles Biaudet qui, avec l'aide du Fonds National, désirait pouvoir se consacrer à l'édition des mémoires d'Henri Monod. Un lectorat de russe a été créé, qui sera confié, dès l'automne 1961, à M^{lle} Eugénie Tchernosvitow, de Genève.

Ecole de français moderne. — L'augmentation du nombre des étudiants rend nécessaire une réorganisation de l'École tendant, entre autres, à limiter et à améliorer le recrutement des étudiants. Le secrétariat de l'École ne sera plus assumé par la Faculté des lettres mais sera réuni à celui des Cours de vacances et confié, dès l'automne, à M^{lle} Gisèle Mermoud.

Cours de vacances. — Les Cours de vacances ont été suivis par 1559 étudiants, en augmentation de 93 par rapport à 1960. On compte parmi eux 1292 étudiants étrangers et 267 étudiants suisses.

Faculté des sciences. — M. Jean-Pierre Imhof a été nommé professeur extraordinaire de calcul des probabilités, en remplacement de M. le professeur Jules Chuard ; la Faculté, profitant de l'initiative du Fonds National de la recherche scientifique sur les professeurs « ad personam », a fait appel, pour un enseignement de mécanique spéciale et de physique théorique spéciale, à M. Gérard Wanders, nommé par le Conseil d'Etat en qualité de professeur extraordinaire dès l'automne 1961. M. le professeur Marc Vuagnat, appelé par l'Université de Genève, a donné sa démission pour la fin de l'année.

M. Wu, professeur invité par l'Institut de physique, y a fait un cours au semestre d'hiver.

Plusieurs professeurs ont été invités à donner des conférences à l'étranger : M. le professeur Georges de Rham à Paris, de même que M. le professeur Paul-Emile Pilet, qui a aussi fait une conférence à Liège ; M. le professeur Pierre-Denis Methée à Lyon et M. le professeur Louis Fauconnet à Pavie.

L'afflux de nouveaux étudiants en première année a obligé la Faculté à dédoubler certains cours (botanique, chimie minérale) et à multiplier les séances de laboratoires. Ces mesures provisoires ne rendent pas moins indispensable et urgente la construction de nouveaux locaux.

Ecole de pharmacie. — Devenu vacant à la suite du décès de M. Hans Gaschen, l'enseignement de la parasitologie a été confié provisoirement à M. le professeur Robert Regamey, de Genève. M. Jean-Claude Etter a été autorisé à donner un cours de privat docent.

Le règlement de l'École a été modifié pour permettre l'élimination d'étudiants inaptes ou paresseux, dont les places dans les laboratoires deviendront ainsi disponibles au profit des meilleurs éléments.

Les dispositions du nouveau règlement fédéral ne pourront être pleinement appliquées que lorsque l'École sera pourvue de locaux nouveaux.

Leçons et conférences. — Ont présenté leur *leçon inaugurale* :

M. Philippe Choquart, privat docent (sciences), le 31 octobre 1960 : Quelques remarques sur la physique théorique contemporaine ;

M. Ronald Chessex, privat docent (sciences), le 6 décembre : Application de la thermoluminescence à la géologie ;

M. Marcel Burri, privat docent (sciences), le 10 janvier : le quaternaire des Dranses ;

M. François Lasserre, privat docent (lettres), le 25 janvier : la condition du poète dans la Grèce antique ;

M. Jörg Frei, privat docent (médecine), le 11 février : Aspects actuels de l'enzymologie clinique ;

M. le professeur Christian Müller (médecine), le 22 juin : L'Hôpital psychiatrique moderne et la métamorphose des tableaux cliniques.

La Faculté de théologie a entendu des exposés de M. le professeur Strasser, de Berne et de Neuchâtel, sur « Alexandre Vinet et Berne », de M. le pasteur J. Maret, de Genève, sur « l'Église et le monde industriel », de M. le pasteur H. Roser, de Paris, sur les problèmes d'évangélisation en France, et du docteur H.-Ph. Junod sur ses recherches d'ethnologie.

A la Faculté de droit, M. le professeur de Soto, de Strasbourg, a fait deux conférences sur l'application de la Constitution de la V^e République et sur les idées politiques d'Alain.

A l'École des sciences sociales et politiques, M. le professeur Ruffieux, de Fribourg, a fait une leçon sur « L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations », et M. le professeur Cobb, de Manchester, sur « Quelques aspects de la Terreur ».

A l'occasion de son 50^e anniversaire, l'École des HEC a organisé quatre conférences : de M. le professeur Billeter, de Fribourg, sur « La recherche opérationnelle et la statistique », de M. le professeur Wegmüller, de Berne, sur « la Simulation de gestion à l'aide d'un calculateur électronique », de M. Henri Guisan sur « La Banque des règlements internationaux, centre de coopération des banques d'émission » et de M. E. Faillettaz sur « Paradoxes de notre époque ».

Les conférences suivantes ont été organisées par la Faculté des lettres :

M. Iorgu Iordan, de l'Université de Bucarest : « La place du roumain entre les autres langues romanes » ; M. Karl Schlechta, professeur à Darmstadt : « Welt und Gegenwelt bei Wilhelm Meister » ; M. Michel Grivelet, professeur à la Faculté des lettres de Dijon : « Copeau et le style comique de Shakespeare » ; M. Gourou, professeur à l'Université libre de Bruxelles : « Le monde tropical et ses problèmes ».

A. Facultés et Ecoles qui en dépendent	VAUDOIS		CONFÉDÉRÉS		ÉTRANGERS		TOTAL	
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs
Théologie	31 (3)	1 —	7 —	1 —	— —	1 —	38 (3)	3 —
Droit	72 (12)	— —	52 (7)	1 (1)	101 (10)	— —	225 (29)	1 (1)
Sciences sociales	31 (11)	8 (5)	29 (13)	9 (5)	70 (12)	3 (2)	130 (36)	20 (12)
Hautes études commerciales	60 (4)	7 —	64 (2)	2 —	169 (9)	13 —	293 (15)	22 —
Médecine	94 (16)	— —	142 (24)	1 (1)	248 (13)	1 —	484 (53)	2 (1)
Lettres	86 (39)	6 (6)	59 (30)	8 (6)	21 (9)	7 (6)	166 (78)	21 (18)
Ecole de français moderne	1 (1)	— —	14 (6)	4 (3)	95 (74)	108 (78)	110 (81)	112 (81)
Sciences	75 (17)	— —	61 (13)	2 —	45 (9)	3 (2)	181 (39)	5 (2)
Pharmacie	21 (15)	— —	23 (14)	— —	30 (5)	2 (1)	74 (34)	2 (1)
B. Ecole polytechnique								
Ingénieurs	170 (1)	2 —	229 (3)	6 —	411 (5)	5 —	810 (9)	13 —
Ecole d'architecture	11 —	2 —	55 (5)	1 —	33 (4)	1 —	99 (9)	4 —
	652 (119)	26 (11)	735 (117)	35 (16)	1223 (150)	144 (89)	2610 (386)	205 (116)

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'étudiantes compris dans le nombre total

A. Facultés et Ecoles qui en dépendent	VAUDOIS		CONFÉDÉRÉS		ÉTRANGERS		TOTAL	
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs
Théologie	30 (3)	— —	7 —	— —	1 —	— —	38 (3)	— —
Droit	72 (13)	— —	48 (5)	1 —	120 (17)	2 —	240 (35)	3 —
Sciences sociales	39 (18)	3 (1)	28 (13)	7 (4)	77 (16)	4 (2)	144 (47)	14 (7)
Hautes études commerciales .	62 (4)	2 —	72 (3)	6 —	161 (8)	5 —	295 (15)	13 —
Médecine	92 (16)	— —	130 (23)	— —	251 (19)	— —	473 (58)	— —
Lettres	71 (31)	2 (2)	66 (35)	3 (3)	47 (31)	10 (6)	184 (97)	15 (11)
Ecole de français moderne . .	1 (1)	— —	13 (9)	4 (3)	87 (69)	73 (55)	101 (79)	77 (58)
Sciences	72 (17)	— —	60 (12)	3 (2)	37 (9)	4 (1)	169 (38)	7 (3)
Pharmacie	17 (12)	— —	23 (13)	— —	28 (6)	— —	68 (31)	— —
B. Ecole polytechnique								
Ingénieurs	136 (2)	2 —	161 (3)	6 —	318 (4)	4 —	615 (9)	12 —
Ecole d'architecture	11 —	— —	46 (5)	— —	22 (3)	— —	79 (8)	— —
	603 (117)	9 (3)	654 (121)	30 (12)	1149 (182)	102 (64)	2406 (420)	141 (79)

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'étudiantes compris dans le nombre total

Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

L'événement majeur de l'année académique 1961-61 fut, pour l'EPUL, la décision des Chambres fédérales, intervenue au début de 1961, d'accorder à l'Ecole un subside de 3 700 000 francs qui, ajouté aux crédits du canton et aux subsides de la ville de Lausanne et des industriels, devait permettre d'achever le premier programme des constructions de l'EPUL. Cette décision fédérale marque une étape remarquable dans l'évolution des rapports entre la Confédération et les cantons, dans le domaine de l'enseignement universitaire. Jusqu'ici la Confédération, se retranchant derrière l'autonomie absolue des cantons en matière d'instruction publique, non pas uniquement pour des raisons idéologiques, mais sans doute aussi pour ménager sa caisse, avait toujours obstinément refusé de contribuer d'une manière quelconque aux frais de l'enseignement supérieur.

Sous la pression des circonstances d'après-guerre, qui exigeaient pour l'industrie un nombre sensiblement accru d'ingénieurs, les Autorités fédérales ont estimé indispensable d'intervenir directement dans la formation du personnel technique supérieur. Elles l'ont fait tout d'abord sous la forme d'une participation au coût des constructions de l'EPUL. On aurait souhaité également une participation aux frais d'exploitation, nécessairement accrus. C'était — semble-t-il — trop présumer de la bonne volonté fédérale. Il a paru plus sage aux Autorités cantonales d'accepter que soit satisfaite une fraction seulement de ses espoirs, plutôt que de risquer de compromettre le tout en insistant.

L'essentiel était que la brèche fût ouverte. Elle l'est effectivement puisque, depuis lors, on discute ouvertement une participation substantielle de la Confédération aux frais des universités.

Les discussions relatives au subside fédéral pour l'EPUL, qui ont trouvé leur écho dans la presse suisse, ont eu pour effet de faire mieux connaître l'Ecole chez nos Confédérés, de sorte que le nombre des inscriptions de nouveaux élèves venant d'autres cantons s'est sensiblement accru. Le mouvement d'opinion en faveur de l'aide aux pays en voie de développement — qui s'appelle aujourd'hui « coopération technique » — a pris une telle ampleur dans les pays les plus développés soucieux d'apporter leur contribution à cette œuvre, comme dans ceux qui le sont moins et qui sont avides de recevoir une aide extérieure, que le nombre de demandes d'inscriptions venant de pays étrangers s'est accru dans des proportions telles qu'il a fallu répondre négativement à de nombreuses sollicitations.

Ainsi, le nombre des élèves de l'EPUL — cours de mathématiques spéciales compris — dépasse aujourd'hui les 1000, chiffre admis pour la détermination de l'importance des bâtiments. L'Ecole compte effectivement 1160 élèves, contre 950 l'année dernière. Le déroulement des cours de première année permet cependant de loger tout ce monde, sans trop de difficultés. Cette abondance permettra d'être plus sévère dans la sélection des élèves de première année, ce qui ne pourra qu'améliorer la qualité généralement reconnue des études à l'EPUL.

Il n'en reste pas moins que ce succès pose de gros problèmes en ce qui concerne l'exploitation de la Maison. En décidant de développer les locaux d'enseignement et les laboratoires, on acceptait implicitement d'augmenter parallèlement les frais d'exploitation ; mais on retrouve ici les mêmes difficultés que l'industrie, c'est-à-dire la pénurie de personnel qualifié et, par contre-coup, des revendications de salaires à tous les niveaux.

On a, au sein de l'Université et en dehors du canton même, laissé entendre que l'on n'était pas tout à fait satisfait du recrutement du personnel enseignant de l'EPUL. Le niveau nettement trop bas des traitements à tous les échelons — heureusement corrigé aujourd'hui — gênait considérablement la recherche de nouveaux professeurs. Malgré l'augmentation substantielle des traitements, cependant, on rencontre encore des difficultés, par la concurrence de l'industrie mieux en mesure d'ajuster les traitements.

Toutes les sections ont bénéficié du succès de l'Ecole. L'une d'elles a cependant rencontré la faveur des candidats : c'est celle des physiciens. Seize jeunes gens se présentent actuellement aux épreuves finales du diplôme. Le premier semestre a enregistré cinquante-six inscriptions de candidats physiciens. Malgré une sélection plus sévère dans cette section que dans les autres, on doit compter que, dans quatre ans, il faudra faire face à une trentaine de candidats physiciens qui se présenteront aux épreuves finales du diplôme.

Corps enseignant

Ecole d'ingénieurs. — M. Lucien Borel a obtenu un congé d'une année, dès le 15 octobre 1960, pour lui permettre de poursuivre des recherches dans le domaine de la thermique, grâce à un crédit du Fonds national suisse de la recherche scientifique. M. André Tastavi, chef de travaux, et M. Alexandre Marazzani, premier assistant, ont été chargés de remplacer M. Borel.

M. Jean-Pierre Borel, chargé de cours, désigné en 1960 comme remplaçant de M. le professeur Mercier, en congé — actuellement à Paris, à l'Agence européenne de productivité, depuis le 15 avril 1960 — est confirmé dans ses fonctions jusqu'au 15 avril 1962.

M. Eric Plattner, ingénieur chimiste diplômé de l'EPUL, a été nommé chargé de cours de technologie chimique, le 27 janvier 1961, pour succéder à M. Robert Monnier, professeur extraordinaire, démissionnaire.

M. Alfred Falconnier, chargé de cours, s'est vu conférer le titre de professeur associé de l'EPUL, le 2 décembre 1960.

M. Ernest Malamud, physicien diplômé de l'Université de Cornell, Ithaca NY, USA, a été autorisé, le 7 juin 1961, à donner en qualité de privat-docent un cours sur les accélérateurs de particules.

Ecole d'architecture. — M. Jean Tschumi, professeur ordinaire, a donné sa démission pour le 15 avril 1961. L'équipe des trois professeurs restant

a été complétée par la nomination de M. Frédéric Aubry. La « construction pratique » a été confiée à un chargé de cours, praticien de la construction, M. Pierre Rossi.

Cours de mathématiques spéciales. — M. Pierre Bidal, qui était l'âme du cours de mathématiques spéciales, est décédé subitement le 4 janvier 1961. M. Guy Auberson, ingénieur physicien diplômé de l'EPUL, a été chargé de le remplacer provisoirement du 9 janvier au 31 mars 1961.

M. Philippe Kindler, maître aux Gymnases cantonaux, a été appelé à succéder à M. Bidal, en qualité de maître au cours de mathématiques spéciales, dès le 1er avril 1961.

Etudiants. — On a eu à déplorer le décès accidentel d'un étudiant, M. Jean-Pierre Constançon, candidat ingénieur civil.

Les élèves de l'Ecole d'architecture ont fait un voyage à Turin (Exposition Italia 1961) et à Milan.

Les ingénieurs civils, mécaniciens, électriciens et physiciens ont, au cours d'un voyage d'études d'une semaine, visité diverses installations en Hollande.

La vie à l'Ecole. — La collection des publications de l'EPUL s'est enrichie de huit nouveaux travaux dus aux recherches de ses professeurs ou anciens élèves, soit :

Stabilité de réglage des installations hydroélectriques, par M. le professeur L. Borel ;

Frais de construction des centrales nucléaires et prix de l'énergie, par M. A. Gardel, privat-docent ;

Aménagement de la chute Arnon-Diablerets, par MM. Payot, Pernet, Dumont et Rau, ingénieurs EPUL ;

Contribution à l'étude des branchements des conduites forcées en acier et description de méthodes d'exécution, par M. A. Chevalley, ingénieur EPUL ;

Conceptions actuelles dans la construction des barrages-voûtes en Suisse, par M. le professeur A. Stucky, M. J.-P. Stucky, ingénieur EPUL et M. E. Schnitzler, chargé de cours ;

Utilisation de la photogrammétrie et du calcul électronique pour la construction d'autoroutes, par M. le professeur W.-K. Bachmann ;

Inconvénients dus au charriage pour les barrages en rivières équipés de vannes à clapets, par M. Salvetti, ingénieur EPUL ;

Etude photoélasticimétrique de la résistance d'une ferme des tribunes du stade d'Yverdon, par M. O. Rescher, chargé de cours.

Plusieurs professeurs ont pris une part active à des conférences et à des congrès internationaux. M. Alfred Stucky a été appelé à présider la commission désignée par l'UNESCO, pour étudier les moyens de sauver le temple d'Abu Simbel, sur le Nil, qui sera submergé par la construction du barrage d'Assouan.

Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Généralités

L'essor extraordinaire qui s'était manifesté au cours des trois années précédentes s'est ralenti, comme si la BCU avait atteint un palier.

II. Locaux

Les travaux de transformation que l'on pouvait considérer comme terminés vont se poursuivre. Il faudra installer un chauffage supplémentaire dans les anciens magasins rendus insalubres par suite d'une augmentation de l'humidité, due en partie à l'installation de l'air conditionné dans les nouveaux locaux. Le manque de place se faisant déjà sentir à la suite de gros dons — près de 30 000 volumes en deux ans — un nouveau magasin devrait être équipé d'étagères mobiles. Le projet est à l'étude.

III. Personnel

De nombreuses mutations se sont produites.

Le remplacement de M. Jacques May, parti en février pour le Japon, n'a pu intervenir qu'au mois de mai. C'est M^{lle} Micheline Guillermin, licenciée en droit, qui est chargée maintenant du service des thèses. Elle a été assistée jusqu'en décembre par M^{lle} Marianne Garnier, diplômée de l'Ecole de bibliothécaires de Genève. Le 31 mars, M. Léon Prébandier, bibliothécaire, quittait la bibliothèque, après y avoir passé une quinzaine d'années, déplacé au Séminaire de pédagogie. Il a été remplacé à la tête du catalogue par M^{lle} Hélène Piccard, licenciée ès lettres et diplômée de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, dès le 1^{er} avril à mi-temps, puis dès le 1^{er} août à plein temps.

En mai, M. René Lederrey, employé de bibliothèque, atteint dans sa santé depuis plusieurs années, demandait sa mise à la retraite pour invalidité, après avoir passé huit ans au service de l'Etat. Il reste cependant attaché à la BCU et fera des périodes de suppléance.

Le 2 juin, M. Emile Blanc, employé surnuméraire, succombait subitement à un infarctus. Il avait passé cinq ans à la bibliothèque. Ces deux employés ont été remplacés par M. René Mellet, entré le 1^{er} octobre, et M. André Chambaz, entré le 1^{er} novembre. M^{lle} Marianne Bergdorf, assistante de bibliothèque, au service de l'Etat depuis 1956, donnait sa démission pour le 30 juin. Pendant ces quelques années, elle avait assumé la lourde charge des périodiques et commencé la réorganisation de ce service. Elle a été remplacée par M. Jacques Chevalley, licencié en sciences sociales, entré le 1^{er} juillet en tant qu'assistant de bibliothèque.

Le poste d'employée de bureau, créé en mars, a été repourvu le 15 septembre. C'est M^{lle} Françoise Maret qui l'occupe, avec la responsabilité du téléphone et de l'administration du prêt interurbain.

Un nouveau poste d'assistante de bibliothèque, créé aussi ce printemps, n'a pu être repourvu que le 15 novembre. M^{lle} Danièle Lampietti, licenciée ès lettres, y a été nommée. Elle partage son temps entre le service des thèses et celui du cataloguement. Un autre poste d'assistante sera repourvu au début de 1962. M^{me} de Terwangne, qui avait travaillé à titre temporaire pendant l'hiver, a cessé sa collaboration au mois de mars. M^{me} Suzanne Assal-Schmid lui a succédé jusqu'en juillet, occupées toutes deux au service des thèses.

M. François Paschoud, licencié ès lettres, a fait un stage de trois mois, s'occupant principalement de la salle de bibliographie et de celle des consultatifs des manuscrits. M^{lle} Szuszanna Matyi, élève de l'École de bibliothécaires de Genève, a fait un stage de cinq mois pour du cataloguement. M. Albert Guinand a été occupé deux mois et demi à vérifier des volumes du fonds Larquier des Bancelles.

Pour assurer le service continu entre midi et quatorze heures, ainsi que le soir, M^{me} Chossis, MM. Benay, Hammerschlag, Lavanchy et Mottier se sont partagé la tâche.

Il convient de signaler que M. Georges Mello a fêté ses trente ans d'activité à la BCU.

La Commission paritaire a modifié légèrement la classification du directeur. Elle a aussi créé une classe nouvelle pour les bibliothécaires ayant déjà douze ans d'activité et ayant fait des études et des travaux spécialement utiles à l'exercice de leur profession.

IV. Législation

Les règlements sont toujours dans les dossiers du Département de justice et police. L'arrêté d'organisation, pris par le Conseil d'Etat le 6 mars, sera publié en même temps que les règlements.

V. Activité

1. **Bibliothèques suisses.** — L'Assemblée annuelle de l'ABS a eu lieu les 30 septembre et 1^{or} octobre à Saint-Gall. Quatre membres de la BCU y ont pris part et ont pu admirer la remarquable exposition de manuscrits préparée et commentée par Mgr Duft, bibliothécaire de la Stiftbibliothek. Une commission a été chargée des travaux préparatoires à la participation des bibliothèques suisses à l'Exposition 1964. Elle a tenu de nombreuses séances pour essayer de concrétiser les idées émises et réaliser la collaboration avec les organismes associés aux bibliothèques : documentalistes, musées, etc. C'est la BCU qui a organisé la rencontre annuelle des bibliothécaires romands, le 18 juin. M. Marcel Reymond avait mis au point un excellent programme qui a conduit les participants à la Bibliothèque de Morges, au Musée Forel, au Bouteillier de la ville, et l'après-midi au château de Vuflens où les hôtes, M. et M^{me} de Saussure et M. et M^{me} de Weck, leur réservèrent un accueil fort sympathique.

2. Expositions. — Le printemps a vu deux grandes expositions consacrées à l'œuvre d'éditeur et aux collections privées de M. H.-L. Mermod, ami dévoué de la BCU. Elles ont donné l'occasion au public d'admirer des pièces rares et des manuscrits intéressant l'histoire littéraire du canton de Vaud. En automne, à l'occasion du 450^e anniversaire de la naissance de Pierre Viret, un ensemble de documents de l'époque a pu être rassemblé grâce à l'amabilité des bibliothèques et des archives qui les ont mis à la disposition de la BCU. Que tous ceux qui ont participé à ces manifestations culturelles soient remerciés.

3. Salle de travail. — Malgré ses dimensions beaucoup plus grandes que celles de l'ancienne salle, le nombre des places disponibles est souvent insuffisant. Huit tables, offrant seize places, ont été ajoutées en avril. Malgré cela, il a fallu parfois refuser des lecteurs. Depuis le 1^{er} septembre, la salle a été ouverte sans interruption du matin au soir. Il n'est pas étonnant que le nombre des ouvrages demandés en consultation (usuels déposés dans la salle non compris) ait encore augmenté pour atteindre 22 565 (21 613). L'ouverture plus large a aussi provoqué une augmentation du nombre des lecteurs nouveaux, qui s'élève à 1398 (1177), dont le 48 % sont des gymnasiens et des étudiants. La bibliothèque des candidats en médecine a été déposée sur la galerie des professeurs où elle est à la disposition des membres de l'ACM.

4. Prêt. — Il y a une légère régression par rapport à 1960 : 80 396 au lieu de 82 031.

Prêt interurbain : cartes expédiées de Lausanne : 2228

cartes reçues d'ailleurs : 3748

Volumes empruntés par la BCU :

- a) à des bibliothèques suisses : 2661 (2106) (à 86 bibliothèques) ;
- b) à des bibliothèques étrangères : 32 (19) (à 22 bibliothèques).

Volumes prêtés par la BCU :

- a) à des bibliothèques suisses : 2033 (1447) (à 94 bibliothèques) ;
- b) à des bibliothèques étrangères : 89 (75) (à 32 bibliothèques).

Le service du prêt a reçu 4438 (4203) paquets et en a expédié 4005 (3685).

55 054 ouvrages demandés étaient absents ou exclus du prêt à domicile (52 412).

5. Acquisitions. — Une substantielle augmentation des crédits a permis d'augmenter le nombre des périodiques à l'usage des instituts et laboratoires scientifiques de l'Université. Le nombre des suites s'est aussi accru, tandis que les isolés restent stationnaires. Mais ce qui a surtout augmenté, c'est le prix des volumes et des abonnements. Avec 20 000 francs de plus qu'en 1957, le nombre total des achats n'a guère changé.

Les entrées se montent à 10 384 (11 969) et se répartissent de la manière suivante :

<i>Achats :</i>	Isolés et suites	2300	(2172)
	Périodiques	1188	(1241)
	Total	<u>3488</u>	<u>(3413)</u>
<i>Dons :</i>	Isolés et suites	1113	(1329)
	Périodiques	326	—
	Total	<u>1439</u>	<u>(1329)</u>
<i>Echanges :</i>	Isolés et suites	226	(153)
	Périodiques	876	(585)
	Total	<u>1102</u>	<u>(738)</u>
<i>Dépôt légal :</i>	Isolés et suites	542	(574)
	Périodiques	895	(735)
	Total	<u>1437</u>	<u>(1309)</u>
	<i>Thèses</i>	2918	(5180)

La diminution des entrées est due avant tout au manque de personnel notamment au service des thèses. Ces chiffres ne comprennent pas les volumes légués par feu Jean Larguier des Bancelles, professeur honoraire de l'Université, soit plus de 7000 volumes, brochures et périodiques qui ont fait l'objet d'une petite exposition à la fin de l'année, ni un lot de près de 10 000 volumes achetés d'occasion et qui seront triés dans un avenir plus ou moins proche. La liste des donateurs serait trop longue pour figurer dans ce bref rapport. Il convient toutefois de mentionner les sociétés industrielles, financières et commerciales qui ont généreusement répondu à l'appel de la bibliothèque et se sont engagées, pour certaines, à renouveler leur geste chaque année :

André et C^{ie}, S. A., Fr. 500.— ; Assurance Mutuelle Vaudoise, Fr. 1000.— ; Banque Cantonale Vaudoise, Fr. 1000.— ; M. E. Bignami, Lausanne, Fr. 200.— ; Caisse d'Epargne et de Crédit, Fr. 500 ; Castolin S. A., Fr. 250.— ; Crédit Foncier Vaudois, Fr. 1000.— ; Fibres de Verre, Lucens, Fr. 200.— ; M. Frank Olivier, Lausanne, Fr. 100.— ; M. A. Pfähler, Curtilles, Fr. 20.— ; Publicitas, S. A., Fr. 500.— ; M^{lle} E. Rieben, Fr. 5.— ; Usines métallurgiques, Vallorbe, Fr. 100.— ; M. Charles Veillon, Lausanne, Fr. 1000.— ; Verreries de Saint-Prex, Fr. 100.— ; Zyma S. A., Nyon, Fr. 250.—.

La Société vaudoise de médecine paie l'abonnement de 16 revues. Que tous ces donateurs, conscients de l'importance que joue la bibliothèque au sein de l'Université, soient très vivement remerciés.

6. **Périodiques.** — 116 (139) nouveaux périodiques ont été incorporés. Le nombre des revues déposées dans 28 instituts a passé de 152 à 173. Il a

été décidé de reprendre toutes les fiches anciennes (Cotes B 1 à B 10 500) pour leur adjoindre l'indice de format, ces périodiques se trouvant à des étages différents selon que ce sont des in-octavo, des in-quarto ou des in-folio. Tous les volumes devront passer par l'atelier pour que les indices soient indiqués au dos ; il s'agit de près de 200 000 volumes.

7. **Dépôt légal.** — Comme en 1960, il s'est produit un léger recul dans le nombre des isolés, tandis que les périodiques semblent en reprise.

8. Catalogues. —

Fiches nouvelles établies durant l'année	7 299	(10 968)
Fiches de rappel	2 043	(2 073)
Fiches refaites d'ouvrages anciens	168	(232)
Fiches incorporées au catalogue auteurs	9 510	(13 645)
Cette diminution est due en grande partie aux importants changements dans le personnel.		
Fiches versées au catalogue matières	5 613	(10 000)
Fiches versées au cat. bio-bibliographique	1 102	(1 405)
Fiches envoyées au catalogue collectif à Berne	2 883	(5 713)
Fiches versées au cat. topo-bibliographique nouveau	537	
Somme totale des fiches faites à l'atelier d'imprimerie	22 031	(32 755)

Les bibliothèques de facultés et d'instituts universitaires ont fourni 7836 fiches pour le catalogue collectif de Lausanne.

Le catalogue topo-bibliographique a été séparé du catalogue matières. Près de 2800 fiches ont été doublées ; certaines rubriques doivent être encore subdivisées.

9. **Thèses.** — Ce service avait passablement souffert lors du congé prolongé accordé à M. May qui le dirigeait. Une dizaine de personnes y ont fait des stages plus ou moins longs au cours de ces deux dernières années. Il a fallu attendre la nomination de M^{lle} Micheline Guillermin pour que s'opère un redressement nécessaire. Il faut souhaiter que ces périodes troublées soient maintenant terminées.

10. **Comptabilité.** — La semi-autonomie dont jouit la BCU du point de vue comptable entraîne pour l'assistant responsable un surcroît de travail. Les méthodes ont été rationalisées au cours de ces deux dernières années (système RUF) et les diverses activités de ce secteur vont des commandes de volumes (environ 2000) et du matériel à la gestion des crédits, des statistiques à la paie du personnel. Ce sont des centaines d'écritures qui se passent là, correspondant au demi-million de francs du budget.

11. **Collections particulières.** — La bibliothèque russe a prêté 1691 livres (1302) à 63 lecteurs. Elle s'est accrue de 92 volumes, dont 50 par achat. Le catalogue en caractères cyrilliques va être mis incessamment à la disposition du public.

Le fonds Gérard sera catalogué par M^{lle} Elisabeth Schneider pour son travail de diplôme.

12. **Liste des acquisitions récentes.** — Le nombre des titres imprimés a dépassé 2000. Celui des abonnés a augmenté, sans pourtant atteindre encore 500.

13. **Atelier d'imprimerie.** — Flexowriter et rotaprint n'ont pas chômé : fiches, bulletins, papier à en-tête, cartes, catalogues d'exposition, listes des acquisitions récentes, rapports, des imprimés aussi nombreux que divers sont sortis de l'atelier d'imprimerie.

14. **Bibliothèques universitaires.** — M^{lle} Françoise Sallaz partage son temps entre la Clinique ophtalmologique, l'Institut de bactériologie et l'Ecole normale.

M^{lle} Jacqueline Cuany a achevé le cataloguement de la bibliothèque de l'Institut d'histologie et d'embryologie et celle de l'Institut d'anatomie normale. Elle a commencé un travail à l'Institut de radiologie.

15. **Reliure.** — 25 lots de livres comprenant 2534 volumes ont été confiés à 13 relieurs du canton, pour un montant de 42 000 francs. Prix moyen : 16 fr. 52 (en 1960 13 fr. 81) ; cette différence est due à l'augmentation de 10 % intervenue au 1^{er} janvier sur les tarifs des relieurs. En outre, l'atelier a réparé 830 volumes, relié 1754 volumes et cartonné 1221 brochures. De plus il a exécuté divers travaux de menuiserie, déménagé plus de 20 000 volumes et fait diverses autres besognes exigeant l'habileté du personnel de l'atelier. Une nouvelle agrafeuse a été achetée.

16. **Microfilms.** — Repris en mains par M. Delessert, l'atelier a exécuté 4023 vues sur film 35 mm, 58 clichés 24/30 cm., 1429 photocopies, 111 diapositifs et 180 clichés offset. Une partie du Cartulaire de Romainmôtier a été photographié au format en vue d'une reproduction dans la collection « Umbrae Codicum Occidentium » éditée par M. Albert Bruckner.

17. **Révision.** — Les topographiques des périodiques seront achevés lors de la prochaine révision, le système Compactus empêchant deux équipes de travailler ensemble dans les rayons. Tous les volumes ont été révisés au moins une fois depuis 1958. Le nombre des réparations, très élevé la première année, diminue chaque année. Il sera bientôt possible de passer à la reliure des volumes encore brochés et qui avaient été laissés de côté pour des raisons financières.

La période de la révision est toujours l'occasion du changement des tubes d'éclairage de la Salle de travail. Il est nécessaire en effet d'enlever toutes les tables pour exécuter ce travail qui dure trois jours. Le 26 juillet, deux ouvriers du Département des travaux publics ont fait une chute du haut de l'échafaudage mobile. M. Charles Dénéreaz, souffrant de traumatismes graves à la cage thoracique, a pu se rétablir, tandis que son collègue M. Robert Truan devait décéder le lendemain. Cet accident a jeté

la consternation parmi le personnel de la bibliothèque qui appréciait ces deux collègues d'un autre département pour leur gentillesse et leur servabilité.

18. Cabinet des manuscrits. — Quelques manuscrits de valeur sont entrés dans les collections par achat. Il convient de citer les *Métamorphoses* d'Ovide (XII^e siècle) ; M. François Paschoud va publier dans les *Etudes de lettres* de février 1962 un article sur ce manuscrit ; les *Vrilles* de la Vigne de Colette ; l'Essai sur Stendhal de Paul Valéry, avec une correspondance entre l'auteur et ses éditeurs H.-L. Mermod et E. Champion ; des *Animaleries* de Marcel Jouhandeau ; un article de Lamartine sur la Suisse et les Corps francs ; des lettres de F.-C. de la Harpe, Coppée, Rodin, M^{me} Desbordes-Valmore, Sainte-Beuve ; un petit texte de C.-A. Cingria. Parmi les dons, le manuscrit autographe du premier acte de « Tueur sans gages », d'Eugène Ionesco, (l'auteur) ; les nombreux papiers des familles Larguier des Bancel et Secretan, comportant des correspondances intéressantes, (M^{me} M. Garibaldi) ; les archives d'une branche de la famille de Saussure (M^{me} E. Biéler) ; une partie des papiers du peintre Ernest Biéler (M^{me} E. Biéler) ; divers autres manuscrits remis par l'Armée du salut, la Bibliothèque de la Faculté des lettres, M^{me} Georges Bonnard, M. Décurey, la Direction des douanes de Lausanne, la famille Manuel par le truchement des ACV (dépôt), M. Y. de Marignac, M^{me} Moreillon, M. le professeur P.-E. Pilet.

Des imprévus ont repoussé la date de parution de « Médecine et santé dans le Pays de Vaud », du Dr Olivier, les tables et les index ayant pris davantage de temps qu'on ne le supposait. Mais le travail est bien avancé et l'annonce de sa parution n'a plus rien d'une promesse de Gascon.

La Bible Porta a fait l'objet d'une excellente étude de la part de M^{lle} Ellen J. Beer, privat docent à l'Université de Berne, parue dans la *Festschrift Hahnloser* sous le titre : Zum Problem der « Biblia Porta ».

19. Cabinet iconographique. — Pour les mêmes raisons que précédemment ce Département de la BCU vit au ralenti. Une dizaine de pièces importantes sont entrées par achat. Le legs Larguier des Bancel comptait un grand nombre de photographies et de documents intéressant la famille et la société lausannoise du siècle passé.

Bibliothèque pour tous

La *Bibliothèque pour tous* a eu le chagrin de perdre, le 18 octobre 1961, M. Rodolphe Rubattel, ancien président de la Confédération, président de son Conseil de fondation. Très actif, M. Rubattel venait tous les quinze jours à notre Dépôt régional. Nous garderons à sa mémoire un souvenir reconnaissant.

A l'Exposition nationale de Lausanne, en 1964, il y aura, comme en 1939 à Zurich, un stand unique des bibliothèques suisses, tant scientifiques

que populaires. Le président de la Commission de bibliothécaires est M. Pierre Bourgeois, directeur de la Bibliothèque nationale à Berne.

En 1961, le *Dépôt régional de Lausanne* a expédié dans le canton 663 collections de 19 680 volumes à 224 stations. Comme précédemment, notre canton a reçu le 63 % des livres expédiés par le Dépôt en Suisse romande.

De son côté, la *Bibliothèque de jeunesse* a prêté 158 collections de 4550 volumes à 72 stations. Cela représente le 37 % des envois à la jeunesse romande, et le 22 % des expéditions vaudoises.

L'usage heureux fait dans notre canton des collections de la *Bibliothèque pour tous*, par les adultes comme par la jeunesse, montre combien indispensable reste l'appui des autorités.

Archives cantonales vaudoises

Activité. — Le bureau a délivré 28 extraits d'état civil, 7 tableaux généalogiques et 36 croquis d'armoiries ; il a enregistré 56 armoiries nouvelles.

Inspections : Inspections des archives communales de Morges, Peney-Jorat et Rolle. Visites de 31 archives communales pour y relever les terriers et anciens plans.

Classement d'archives communales : En cours, sous la direction de l'archiviste cantonal, à Bassins, Chexbres, Cossonay, Moudon, Yverdon. Classement terminé à Coppet, Fey, Givrins, Luins, Morges, Rolle et Tartegnin.

Bibliothèque : 131 titres nouveaux, provenant de dons ou de divers fonds déposés aux Archives cantonales, ont été enregistrés et catalogués.

Registres d'état civil : Les registres de mariages de 1821 à 1875 ont été dépouillés pour les arrondissements d'Aigle, Apples, Arzier, Assens, Aubonne, Avenches, Ballaigues, Ballens, Baulmes, Begnins, Belmont, Bercher, Bex, Bière, Blonay, Bottens, Le Brassus, Bretonnières, Bullet, Bursinel, Bursins, Burtigny.

Trente-et-un registres anciens de l'état civil ont été restaurés et reliés.

Fichier : Accroissement normal des fichiers alphabétique, méthodique et héraldique.

Salle de travail : 220 personnes différentes l'ont utilisée avec 1980 consultations.

Documents sortis des magasins : 2478. Des documents ont été prêtés à diverses archives et bibliothèques de Suisse ; d'autres ont été reçus en prêt d'institutions analogues de la Suisse et de l'étranger.

Versements officiels. — Conformément à l'arrêté du 10 avril 1959, des terriers et des plans anciens ont été relevés dans les communes d'Assens, Belmont-sur-Lausanne, Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Dommartin,

30	Allocations supplément
521 Abonnements et taxes téléphoniques	
522 Taxes postales	
527 Frais généraux divers	
531 Indemnités et frais des commissions	
621 Mobilier d'enseignement	
622 Machines et matériel d'enseignement	
711 Autres dépenses	
712 Dépenses pour les sports	
303 8. Enseignement professionnel	
281 Subventions fédérales	
811 Subventions fédérales	
812 Subventions cantonales	
304 Enseignement supérieur et cultes	
304 1. Recettes et dépenses générales	
177 Finances de cours	
279 Autres recettes	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	2,300
443 Vacations et débours	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	
511 Fournitures, impressions, reliures	
512 Frais d'insertions	
513 Mobilier et machines de bureau	
515 Livres, journaux, périodiques	100
527 Frais généraux divers	3,500
711 Autres dépenses	
812 Subventions cantonales	

ations ément	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		1,300		1,082.70		1,273
		200		147.75		140
		6,500		6,132.06		6,594
		8,000		5,910.—		4,495
		23,700		23,425.40		27,764
		30,300		30,216.15		22,466
		106,000		85,900.86		91,928
		4,500		4,480.10		4,458
	5,300	61,100	7,543.—	61,854.—	7,234	61,798
	5,300		7,543.—		7,234	
		5,300		7,543.—		7,234
		55,800		54,311.—		54,564
	2,000	32,280	3,740.—	34,060.10	3,775	18,365
	2,000		1,440.—		3,775	
	—		2,300.—		—	
		150		139.15		105
		300		126.60		234
		1,530		1,634.—		1,530
		4,300		4,245.90		3,984
		100		81.20		—
		3,200		1,578.85		339
		350		417.60		346
		12,000		15,571.—		1,545
		9,000		8,915.80		8,930
		1,350		1,350.—		1,350

30	Allocations supplément	Rec-
304 2. Université 177 Ecolages, finances de cours et d'examens 242 Remboursement de rétributions du personnel 243 Remboursement de prestations sociales (251) Vente d'imprimés 252 Remboursement sur frais divers et taxes 262 Remboursement sur frais des laboratoires <i>Pradmit</i> 281 Subventions fédérales 283 Autres subventions	120,000	88 75 3 7 1
341 Versements aux fonds spéciaux 421 Traitements au personnel régulier 422 Traitements au personnel occasionnel 425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur 426 Allocations de ménage 427 Allocations pour enfants 428 Allocations complémentaires 431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions 433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions 434 Primes d'assurance contre les accidents et la maladie 435 Autres prestations sociales 437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. 441 Indemnités diverses 444 Indemnités pour prestations diverses 511 Fournitures, impressions, reliures 512 Frais d'insertions 513 Mobilier et machines de bureau 521 Abonnements et taxes téléphoniques 522 Taxes postales 527 Frais généraux divers 531 Indemnités et frais des commissions	11,200 9,800 3,900 6,600 7,400 4,000 9,000 2,000	

ations ément	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	882,000	6,827,765	1,217,600.25	7,314,741.68	1,065,212	6,247,655 <i>6247648</i>
0,000	750,000		1,073,533.40		915,038	
	33,000		48,844.30		40,584	
	3,000		2,442.50		1,725	
	—		1.80		—	
	1,500		1,902.40		1,664	
	74,000		69,150.—		79,575	
	13,000		21,725.85		19,124	
	7,500		—		7,500	
		435,000		435,000.—		35,000
		1,058,000		982,329.95		959,971
		1,018,000		1,041,935.25		928,049
		2,595,000		2,681,927.50		2,596,749
		114,000		109,266.75		107,401
		69,500		71,126.90		67,084
		275,000		354,813.20		267,885
.200		95,000		91,351.40		94,911
8,800		160,000		150,212.25		161,859
		1,500		1,155.50		1,225
9,900		3,500		17,065.—		5,020
		118,000		115,665.70		109,274
		10,000		5,075.25		6,626
		200		200.—		200
.600		99,015		106,815.45		101,727
		6,350		5,843.30		3,655
.400		35,980		43,525.—		35,500
.000		32,000		37,417.65		33,668
		500		500.—		500
.000		600		9,600.—		600
.000		15,500		16,586.65		14,985

30	Allocations supplément
(533) Consultations juridiques et expertises	250
612 Entretien des immeubles	28,600
613 Loyers	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	
615 Eau, gaz, électricité	
616 Chauffage	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	21,900
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	44,800
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	10,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	
711 Autres dépenses	
812 Subventions cantonales	1,500
304 3. Bibliothèque cantonale et universitaire	
252 Remboursement de frais divers et taxes	
421 Traitements au personnel régulier	
422 Traitements au personnel occasionnel	
426 Allocations de ménage	
427 Allocations pour enfants	
428 Allocations complémentaires	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	6,500
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	
443 Vacations et débours	
511 Fournitures, impressions, reliures	4,800
512 Frais d'insertions	
513 Mobilier et machines de bureau	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	
613 Loyers	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	

déjà en

Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	—		250.—		—
	2,000		355,712.50		117,559
	83,780		84,750.50		78,203
	8,570		9,113.50		8,530
	660		660.—		600
	5,000		2,917.60		3,657
	—		—		—
	322,100		330,580.58		295,920
	1,010		5,290.30		716
	60,000		60,000.—		45,000
	62,000		46,900.—		35,574
	140,000		141,154.—		130,000
—	524,950	127.50	538,261.05	2,134	475,024
—		127.50		79	
	247,000		245,521.30		227,376
	82,000		81,432.95		74,201
	10,800		8,914.50		7,452
	3,000		4,325.—		2,950
	22,000		27,461.85		21,209
	30,000		37,091.30		26,706
	8,700		8,388.60		7,367
	1,100		955.30		1,790
	45,000		49,800.—		45,000
	450		113.10		56
	3,200		3,172.55		3,200
	1,700		1,709.35		1,600
	14,000		14,000.—		14,000
	2,000		1,375.25		1,113
	14,000		14,000.—		14,000
	40,000		40,000.—		27,000

30	Allocations supplément	Rec
304 4. Archives cantonales		
242 Remboursement de rétributions du personnel		
252 Remboursement de frais divers et taxes		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel	4,750	
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants	250	
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions		
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
443 Vacances et débours		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliures		
521 Abonnements et taxes téléphoniques		
612 Entretien des immeubles		
613 Loyers		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	5,000	
.		
304 5. Musées cantonaux		
242 Remboursement de rétributions du personnel		
252 Remboursement sur frais divers et taxes		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions		
435 Autres prestations sociales	500	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		

ations ément	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	—	106,370	4,391.80	115,310.64	843	104,691
	—		4,313.10		732	
	—		78.70		110	
		58,000		57,265.20		57,815
4,750		2,000		6,750.—		1,350
		1,800		1,800.—		1,800
250		1,500		1,750.—		1,700
		4,200		5,688.—		4,164
		4,900		4,530.60		4,951
		1,600		1,758.—		1,603
		450		123.—		104
		720		445.74		512
		3,000		3,000.—		3,000
		1,100		900.10		890
		800		—		—
		24,000		24,000.—		24,000
		1,800		1,800.—		1,800
5,000		500		5,500.—		500
	—	437,690	1,047.25	417,975.20	2,292	410,167
	—		981.65		2,204	
	—		65.60		87	
		230,000		227,999.75		220,252
		56,000		45,389.05		47,901
		12,000		8,900.—		10,383
		9,900		8,125.—		9,341
		19,000		24,531.90		17,732
		22,000		24,336.25		29,248
500		—		500.—		—
		7,600		7,337.25		7,107

30	Allocations supplément.	Recet
443 Vacations et débours		
444 Indemnités pour prestations diverses		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliures		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
521 Abonnements et taxes téléphoniques	700	
527 Frais généraux divers		
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement		
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	275	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
304 6. Monuments historiques		45
121 Loyers		
242 Remboursement de rétribution du personnel		35
281 Subventions fédérales		12
341 Versements aux fonds spéciaux		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions		
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliures		
531 Indemnités et frais des commissions	400	
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,000	
811 Subventions fédérales		
812 Subventions cantonales	8,000	

	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		1,350		1,481.40		1,372
		500		500.—		500
		450		450.—		450
		8,000		6,930.30		8,088
		650		474.—		362
		2,050		2,007.35		5,151
700		4,320		4,983.85		4,589
		1,000		865.40		320
		2,000		1,796.10		2,000
		19,120		9,345.20		5,220
275		1,750		2,022.40		—
		40,000		40,000.—		40,146
	49,000	187,120	61,937.60	193,833.65	50,660	171,578
	1,500		1,500.—		1,500	
	35,500		36,251.60		35,657	
	12,000		24,186.—		13,503	
		10,000		10,000.—		10,000
		63,000		62,191.20		61,633
		13,000		13,000.20		10,750
		3,600		3,600.—		3,600
		3,300		2,425.—		3,150
		4,520		6,132.—		4,452
		5,200		4,917.—		8,204
		2,100		2,096.40		1,956
		2,000		2,000.—		2,000
		600		385.05		423
400		400		790.—		300
		400		400.—		242
000		3,000		3,422.05		3,000
		12,000		19,786.—		13,503
000		64,000		62,688.75		48,063

30	Allocations supplément	Rece
<p>304 7. Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'Art appliqué</p> <p>177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens</p> <p>252 Remboursement sur frais divers et taxes</p> <p>281 Subventions fédérales</p> <p>283 Autres subventions</p> <p>422 Traitements au personnel enseignant et administratif</p> <p>426 Allocations de ménage</p> <p>427 Allocations pour enfants</p> <p>428 Allocations complémentaires</p> <p>431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions</p> <p>437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.</p> <p>511 Fournitures, impressions, reliures</p> <p>512 Frais d'insertions</p> <p>513 Mobilier et machines de bureau</p> <p>521 Abonnements et taxes téléphoniques</p> <p>531 Indemnités et frais des commissions</p> <p>613 Loyers</p> <p>621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement</p> <p>622 Machines et matériel d'enseignement</p>	<p>700</p> <p>1,400</p>	<p>44</p> <p>30</p> <p>12</p> <p>2</p>
<p>304 8. Cultes</p> <p>121 Loyers</p> <p>242 Remboursement de rétributions du personnel</p> <p>244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel</p> <p>421 Traitements au personnel régulier</p> <p>425 Traitements aux membres du corps pastoral</p> <p>426 Allocations de ménage</p> <p>427 Allocations pour enfants</p>		<p>12</p> <p>3</p> <p>6</p> <p>3</p>

ations ément	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses *	Recettes	Dépenses
	44,750	156,920	51,086.70	163,286.20	48,812	149,336
700	30,000		33,827.50		32,274	
	50		759.20		38	
	12,000		13,800.—		13,800	
	2,700		2,700.—		2,700	
		115,000		119,957.30		108,909
		3,500		3,160.—		3,408
		2,700		2,711.—		2,556
		6,400		9,025.—		6,228
		7,000		5,584.—		8,239
		3,000		3,099.65		2,905
		2,000		759.95		910
		500		447.35		331
		300		841.45		48
		800		660.50		755
		500		420.—		325
400		6,620		8,020.—		6,620
		2,600		2,600.—		2,600
		6,000		6,000.—		5,500
	12,880	4,907,955	20,543,25	4,889,516.75	34,941	4,826,631
	3,380		3,379.80		3,379	
	6,500		13,019.90		26,086	
	3,000		4,143.55		3,834	
		8,500		8,500.20		8,250
		3,672,000		3,570,079.55		3,573,087
		118,000		113,220.60		113,788
		130,000		125,600.35		127,535

30	Allocations supplément	Rec
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions		
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	5,200	
435 Autres prestations sociales		
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
441 Indemnités diverses		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliures		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
531 Indemnités et frais des commissions	32,000	
613 Loyers		
812 Subventions cantonales	35,900	

	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		260,000		335,167.45		251,528
		825		671.40		831
5,200		300,000		275,244.95		306,460
		3,500		3,500.—		6,480
		98,000		94,450.85		92,845
		15,000		15,235.35		11,922
		12,500		12,283.35		11,813
		7,500		7,500.—		6,472
		300		147.95		262
		450		286.70		435
2,000		58,000		72,083.05		53,639
		3,380		3,455.—		3,380
5,900		220,000		252,090.—		254,700

30	Allocations supplém.		Rece
	Recettes	Dépenses	
Récapitulation			
301 Administration générale			
1. Administration		1,865	52
2. Recettes et dépenses générales		32,620	157
302 Enseignement primaire			
1. Frais divers pour l'instruction		56,000	15,783
2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire			100
4. Enseignement ménager			280
5. Orientation professionnelle		4,500	32
6. Institut des sourds et enseignement aux anormaux		2,465	172
303 Enseignement secondaire			
1. Recettes et dépenses générales		18,800	17
2. Gymnases classique et scientifique		57,250	62
3. Collège classique cantonal		4,000	-
4. Collège scientifique cantonal		500	-
5. Ecole supérieure de commerce et d'administration		3,666	302
6. Collèges communaux et écoles supérieures		3,000	-
7. Ecole normale			168
8. Enseignement professionnel			5
304 Enseignement supérieur et cultes			
1. Recettes et dépenses générales	2,300	3,600	2
2. Université	120,000	160,950	882
3. Bibliothèque cantonale et universitaire		11,300	-
4. Archives cantonales		10,000	-
5. Musées cantonaux		1,475	-
6. Monuments historiques		9,400	49
7. Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué	700	1,400	4
8. Cultes		73,100	12
Totaux	123,000	455,831	18,120
Excédent des dépenses sur les recettes			37,044
Sommes égales			55,164

ent.	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
865	52,100	539,280	52,361.55	533,284.97	68,798	513,398
620	157,000	1,012,275	201,246.70	1,091,902.55	167,606	732,962
000	15,783,142	29,483,760	16,299,262.84	30,342,959.25	554,732	13,259,061
	100,000	230,000	197,953.20	271,609.25	66,948	162,837
	280,000	780,400	287,550.—	756,828.75	282,928	749,156
500	32,000	63,660	38,257.—	68,632.06	27,916	52,976
465	172,500	200,900	168,848.80	194,789.17	134,322	202,193
800	17,500	1,000,650	17,145.05	1,005,534.51	24,393	285,074
250	62,000	856,150	70,326.30	926,527.93	68,440	768,827
000	—	1,411,150	190.80	1,458,111.16	19,140	1,323,778
500	—	991,650	301.10	956,683.20	23,481	946,266
666	302,000	1,324,600	302,054.27	1,401,763.33	304,236	1,254,161
000	—	2,911,000	4,311.35	2,982,406.45	1,461	2,712,845
	166,300	1,118,900	147,720.10	1,079,052.51	155,616	1,024,139
	5,300	61,100	7,543.—	61,854.—	7,234	61,798
600	2,000	32,280	3,740.—	34,060.10	3,775	18,365
950	882,000	6,827,765	1,217,600.25	7,314,741.68	1,065,212	6,247,655
300	—	524,950	127.50	538,261.05	2,134	475,024
000	—	106,370	4,391.80	115,310.64	843	104,691
475	—	437,690	1,047.25	417,975.20	2,292	410,167
400	49,000	187,120	61,937.60	193,833.65	50,660	171,578
400	44,750	156,920	51,086.70	163,286.20	48,812	149,336
100	12,880	4,907,955	20,543.25	4,889,516.75	34,941	4,826,631
831	18,120,472	55,166,525	19,155,546.41	56,798,924.36	3,115,926	36,452,930
	37,046,053	—	37,643,377.95	—	33,337,003	—
	55,166,525	55,166,525	56,798,924.36	56,798,924.36	36,452,930	36,452,930

1246360

731081

DÉPARTEMENTS	Allocations supplément.		Rece
	Recettes	Dépenses	
Finances	500,000.—	10,674,580.—	134,774
Justice et police	595,850.—	755,490.—	6,122
Instruction publique et cultes	123,000.—	845,131.—	18,120
Intérieur	613,050.—	1,433,805.—	23,023
Agriculture, industrie et commerce	1,562,977.—	2,115,435.—	19,174
Militaire	137,700.—	40,000.—	5,721
Travaux publics	2,347,334.—	2,547,047.—	26,674
Totaux . .	5,879,911.—	18,411,488.—	233,614
Excédent des dépenses sur les recettes	12,531,577.—	—	23
Excédent des recettes sur les dépenses	—	—	—
Sommes égales . .	18,411,488.—	18,411,488.—	233,638

	Budget 1961		Comptes 1961		Comptes 1960	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
0.—	134,778,515	50,468,162	167,750,838.06	59,853,394.40	132,037,042	43,810,878
0.—	6,122,047	16,300,289	7,638,902.17	16,430,734.05	6,740,081	15,167,516
1.—	18,120,472	55,166,525	19,155,546.41	56,798,924.36	3,115,926	36,452,930
5.—	23,023,280	43,257,688	23,570,959.06	43,409,710.94	22,826,757	40,905,325
5.—	19,174,291	36,846,992	19,680,927.17	36,236,666.91	17,487,476	32,804,195
0.—	5,721,750	6,330,280	4,900,839.86	5,286,077.35	4,500,411	5,289,904
7.—	26,674,400	25,268,790	29,681,688.08	27,583,392.14	27,151,370	23,819,478
—	233,614,755	233,638,726	272,379,700.81	245,598,900.15	213,859,066	198,250,229
	23,971	—	—	—	—	—
		—		26,780,800.66		15,608,837
—	233,638,726	233,638,726	272,379,700.81	272,379,700.81	213,859,066	213,859,066